

2003

Table of Contents

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine>

Recommended Citation

(2003). Table of Contents. *Mémoire Spiritaine*, 17 (17). Retrieved from <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine/vol17/iss17/2>

This Front Matter is brought to you for free and open access by the Spiritan Collection at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in *Mémoire Spiritaine* by an authorized editor of Duquesne Scholarship Collection.

Liminaire

3 *Paul Coulon* : L'héritage de Poullart des Places

À la suite de Poullart des Places

7 *Jean Comby*

L'histoire spiritaine revisitée et mise en perspectives
Conclusions du colloque de Paris (14-16 novembre 2002)

17 *Henry J. Koren*

Du Séminaire du Saint-Esprit aux missions en Amérique au XVIII^e siècle

27 *Catherine Marin*

Les premiers missionnaires « spiritains » en Asie au XVIII^e siècle

45 *Marie-Christine Varachaud et André Zysberg*

Les Spiritains et la « France équinoxiale » : la mission de Guyane
(vers 1770-1789)

70 *Bernard Plongeron*

Le Séminaire du Saint-Esprit et le Serment constitutionnel (1790-1793)

101 *Henry J. Koren et Jean Ernoult*

Les spiritains, l'enseignement et les œuvres d'éducation (1703-1982)

127 *Paul Airiau*

Le Séminaire français de Rome du père Le Floch (1904-1927)
Faits et problématiques

Chroniques et commentaires

145 *Pascale Cornuel*

Une entreprise justifiée, audacieuse et nécessaire : la biographie d'Anne-Marie Javouhey (1779-1851) par Geneviève LECUIR-NEMO

163 *Pierre Soumille*

Une soutenance de thèse à Aix-en-Provence :
« Mgr Augouard au Congo français (1878-1921) » par Olivier OUASSONGO

Recensions

173 René LUNEAU ; Deux colloques sur Marie Guyard de l'Incarnation ;
Charlotte de CASTELNAU-L'ESTOILE ; Ian BREWARD ; Marc FERRO.

« La Congrégation du Saint-Esprit fut fondée le jour de la Pentecôte 1703, par M. Poulart-Desplaces, du diocèse de Rennes, dans le but d'élever des ecclésiastiques destinés à se consacrer aux œuvres les plus délaissées. Longtemps cette œuvre ne subsista que des aumônes de personnes charitables ; le vénérable fondateur allait lui-même les chercher, puis il servait ses élèves de ses propres mains, et leur rendait les services les plus humbles.

« En 1723, l'assemblée du clergé de France, considérant les importants services que rendaient aux diocèses les prêtres sortis du séminaire du Saint-Esprit, assigna à cet établissement une pension annuelle qui fut augmentée par les assemblées subséquentes.

« En 1776, la congrégation du Saint-Esprit fut chargée d'entretenir habituellement vingt missionnaires et un préfet apostolique à la Guyanne française.

« À la grande révolution de 1792, la congrégation du Saint-Esprit partagea le sort de tous les autres établissements religieux de la France. Son séminaire fut supprimé, ses prêtres dispersés, sa maison vendue par l'État.

« Dès que la paix fut rendue à la France par le concordat de 1801, M. Bertout, seul et sans maison, recommença l'œuvre de M. Poulart-Desplaces, au milieu de difficultés sans nombre.

« En 1816, une ordonnance royale rendit l'approbation légale à la congrégation du Saint-Esprit, et elle fut chargée seule de fournir de prêtres toutes les colonies françaises. »

François Libermann

*Notice sur la congrégation du Saint-Esprit
et de l'Immaculé Cœur de Marie
et sur ses œuvres
Paris, mai 1850*